



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO – PERSPECTIVES D'ÉVALUATION

BUREAU DE L'ÉVALUATION D'IOS

#6

NOVEMBRE
2016

Original anglais



PERSPECTIVES D'ÉVALUATION offre un aperçu de l'action de l'UNESCO dans le domaine de l'évaluation. Conçu comme un outil de partage de connaissances et d'idées avec toutes les parties prenantes concernées, ce bulletin a également pour but de nourrir les réflexions actuelles sur la place de l'évaluation dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cette sixième édition de **PERSPECTIVES D'ÉVALUATION** est consacrée à l'évaluation du rôle de l'UNESCO dans l'éducation en situation d'urgence et de crise prolongée.

Qu'est-ce l'éducation en situation d'urgence? Pourquoi est-ce important?

L'éducation en situation d'urgence consiste à offrir aux personnes de tous âges des possibilités d'apprentissage de qualité en situation de crise, par exemple en cas de conflit ou de catastrophe, notamment en ce qui concerne le développement de la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, l'éducation non formelle, l'enseignement technique, professionnel et supérieur, ainsi que la formation des adultes. Elle offre une protection physique, psychologique et cognitive qui peut à la fois sauver et prolonger des vies. (Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), 2010.)

Dans le monde d'aujourd'hui, les catastrophes et les conflits armés sont de plus en plus fréquents et complexes. De ce fait, dans de nombreux pays en proie à des catastrophes, à la guerre, aux épidémies et à d'autres situations d'urgence, l'accès à l'éducation est souvent interrompu, retardé ou refusé. C'est actuellement le cas de plus de 75 millions d'enfants et de jeunes¹, dont plus de la moitié sont des filles.

Les conséquences de cette situation sont graves : les enfants et les jeunes sont exposés à des retards de développement, les jeunes filles risquent le mariage et la grossesse précoces, tandis que les garçons et les jeunes hommes sont susceptibles d'être recrutés par des groupes armés ou d'être soumis au travail forcé.

Sur les 33 pays en situation de conflit recensés par le Rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO en 2011, 25 traversaient une crise prolongée. Pour cette raison, l'éducation en situation d'urgence couvre non seulement les crises aiguës, telles que les conflits ou catastrophes d'apparition soudaine, mais aussi les situations de nature prolongée.

L'éducation en situation d'urgence dans l'ODD 4 et l'Agenda Éducation 2030

Trois cibles de l'ODD 4 évoquent l'éducation en situation d'urgence : la cible 4.5 prévoit d'assurer l'égalité d'accès à l'éducation « des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable » ;

¹ Nicolai, S. et al. 2016. Education Cannot Wait: proposing a fund for education in emergencies. Londres : ODI.

la cible 4.7 met en lumière le rôle de l'éducation pour la « promotion d'une culture de paix et de non-violence » ; et la cible 4 (a) souligne la nécessité d'un « cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous ».

La Déclaration d'Incheon – Éducation 2030 mentionne expressément l'éducation en situation d'urgence et le Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui s'est tenu à Istanbul en 2016, a reconnu l'éducation comme une priorité au même titre que d'autres secteurs humanitaires. Le fait de garantir le droit à l'éducation des personnes vivant dans des pays touchés par des crises est reconnu comme une condition préalable à la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030. Cette priorité ne peut être ignorée par aucune organisation œuvrant pour l'éducation.



Objet de l'évaluation

En tant qu'institution du système des Nations Unies spécialisée dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO a pour mission de diriger et de coordonner l'ODD 4 – Éducation 2030. Elle a donc un rôle important à jouer dans la promotion et la conception d'une approche globale pour l'éducation en situation d'urgence ou de crise prolongée. L'évaluation avait donc pour objectif de préciser le rôle de l'UNESCO et de positionner son action dans ce domaine.

Enseignements tirés : l'UNESCO est présente dans de nombreux pays touchés par des crises

Il est ressorti que l'UNESCO a mené un certain nombre d'activités éducatives dans 50 des 52 pays et territoires en situation de crise recensés par l'évaluation au cours des cinq dernières années. Elle a agi par l'entremise de 20 bureaux de pays et de bureaux régionaux ou multipays couvrant 30 pays.

Elle a acquis des compétences dans un certain nombre de domaines dont elle peut prétendre être spécialiste

Les activités de l'UNESCO dans les pays touchés par des crises mettent l'accent sur la préparation et la reconstruction plutôt que sur le soutien immédiat. Les partenaires n'attendent pas que l'UNESCO fournisse directement des services éducatifs, ce que l'Organisation est incapable de faire à grande échelle. En revanche, ils attendent qu'elle apporte son savoir-faire technique à la conception de politiques, de lignes directrices et d'outils destinés tant aux décideurs qu'aux enseignants et aux étudiants.

L'UNESCO est reconnue pour son expertise dans le renforcement des systèmes éducatifs qui couvre les besoins à court et à long terme : le renforcement des capacités des responsables gouvernementaux, par des moyens tels que la formation aux Normes minimales de l'INEE (en Iraq, par exemple) ; la planification adaptée aux situations de crise (par exemple au Soudan du Sud) ; et la gestion de l'information, telle que le développement du Système d'information sur la gestion de l'éducation (par exemple pour les réfugiés syriens en Jordanie). Dans certains pays, l'UNESCO est la seule organisation des Nations Unies œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes (Afghanistan), la certification de l'éducation non formelle (Liban), les politiques de l'enseignement supérieur (Myanmar), et le développement de manuels de soutien psychosocial à l'intention des enseignants du secondaire (Philippines).

L'absence d'une stratégie pour l'éducation en situation d'urgence indique qu'elle n'est pas une priorité

L'UNESCO ne dispose d'aucune stratégie globale pour son action en matière d'éducation dans les situations de crise. Par conséquent, sa réponse est souvent ponctuelle, fragmentée et dépourvue d'approche à plus long terme. Les membres du personnel de l'Organisation ne peuvent compter sur aucune aide pour élaborer leurs programmes, et les partenaires n'ont souvent pas une vision claire de ce que l'UNESCO peut offrir dans ce type de situations.

Les ressources allouées à l'éducation en situation d'urgence sont limitées, en particulier en Afrique

Les projets relatifs à l'éducation menés par l'UNESCO dans les pays touchés par des crises représentaient moins de 22 % du budget total de l'Organisation alloué à l'éducation entre 2012 et 2015. Seulement 6 % du budget consacré aux activités éducatives a été alloué à l'Afrique, qui compte 25 pays touchés par des crises et qui a été désignée comme étant une priorité globale de l'Organisation.

Principales leçons

L'évaluation a passé en revue les actions menées par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation en réponse à diverses crises au cours des cinq dernières années.

1. L'efficacité de la réponse en matière d'éducation dépend de trois facteurs : la présence sur le terrain, la capacité à intervenir en temps utile et l'allocation de ressources

L'UNESCO peut répondre efficacement à une crise dans le domaine de l'éducation si elle a une présence physique dans le pays qui lui permet d'avoir des contacts au niveau national et de se positionner par rapport aux autres partenaires. L'UNESCO doit également s'associer aux interventions en matière d'éducation dès le début en participant à des mécanismes conjoints avec d'autres organismes. Enfin, l'Organisation a besoin d'un niveau minimum de ressources humaines et financières pour pouvoir commencer à intervenir en attendant que des ressources supplémentaires ne soient mobilisées. Selon les conclusions de l'évaluation, la capacité d'intervention de l'UNESCO ne remplit ces critères que dans les pays où l'Organisation possède des bureaux.

L'UNESCO a répondu efficacement, par des interventions de grande envergure, à deux des six situations d'urgence de niveau 3 déclarées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) depuis 2012, en Iraq et au Soudan du Sud, où elle dispose de bureaux nationaux. Elle a mis en œuvre un projet dans chacun des pays suivants : République arabe syrienne, Philippines et République centrafricaine. En revanche, elle n'a mené aucune activité éducative au Yémen.

2. Les opportunités d'élaborer des approches intersectorielles pour l'éducation en situation d'urgence ne sont pas saisies

Outre les activités menées par le Secteur de l'éducation, le Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO met en œuvre des programmes éducatifs relatifs à la réduction des risques de catastrophe, afin de former les enseignants dans ce domaine (par exemple, en Haïti) et d'élaborer des outils visant à rendre les écoles plus sûres (par exemple, en Indonésie). Le Secteur de la communication et de l'information conduit des projets sur l'utilisation de la radio pour diffuser des programmes éducatifs et renforcer la construction de la paix (par exemple en Afghanistan et au Soudan du Sud). Les Secteurs de la culture et des sciences sociales et humaines mettent également l'accent sur l'éducation au service de la consolidation de la paix. Les secteurs de l'UNESCO travaillent de manière cloisonnée et laissent échapper des occasions uniques de développer des approches intersectorielles et d'y intégrer l'égalité entre les sexes.

3. La participation à l'évaluation des besoins permet à l'UNESCO de faire ensuite partie de la réponse

La participation aux évaluations des besoins permet à l'UNESCO de promouvoir la collecte de données dans des domaines spécifiques afin d'éclairer la planification de la réponse aux différentes crises à plus long terme. L'Organisation a participé avec succès aux évaluations des besoins en matière d'éducation dans un certain nombre de pays, apportant ainsi son expertise sur des thèmes tels que l'éducation non formelle (post-séisme au Népal) et l'enseignement supérieur (post-conflit à Gaza), qui n'avaient pas été considérés comme des priorités par d'autres organisations.



4. Un engagement inégal dans les mécanismes d'éducation a donné à l'UNESCO l'image d'un partenaire peu fiable

Au cours des cinq dernières années, l'UNESCO a été absente du Global Education Cluster, le principal forum interinstitutions pour la collaboration et la coordination de l'ensemble des activités à l'appui de la réponse du secteur éducatif. De même, sa participation à d'autres mécanismes de coordination mondiaux est en grande partie due à l'initiative individuelle de son personnel, plutôt qu'à un engagement institutionnel.

Voie à suivre

L'évaluation recommande à l'UNESCO d'élaborer une stratégie intersectorielle pour ses travaux en matière d'éducation en situation d'urgence, afin d'indiquer aux partenaires et aux donateurs ce qu'elle peut offrir. L'Organisation devrait également mettre en place une communauté de pratique de tous les membres du personnel qui œuvrent dans ce domaine dans tous les secteurs. Enfin, elle devrait concrétiser son engagement à participer au Global Education Cluster et à d'autres organismes, afin de confirmer son rôle de chef de file dans la réalisation de l'ODD 4 – Éducation 2030.